



A Crucetta

Bulletin de la Tradition Catholique en Corse

AVOIR FAIM ET SOIF DE LA JUSTICE

Le gouvernement vient d'ordonner un nouveau confinement. Les mesures sont plus souples à certains égards que la première fois : écoles, collèges, lycées restent ouverts. Mais elles s'avèrent apparemment plus restrictives dans le domaine religieux : les cérémonies sont interdites à partir du 3 novembre pour une durée d'un mois, sauf pour les obsèques limitées à 30 personnes et les mariages limités à 6. Par ailleurs, des attaques islamistes provoquent l'inquiétude et le désarroi.

Cette situation complexe nous oblige à l'exercice de la vertu de force qui s'exprime par deux verbes : *sustinere* et *aggredi*. *Sustinere* désigne l'action de supporter ce qui nous est contraire, de le soutenir, l'endurer et le tolérer ; *aggredi*, celle de réagir avec mesure. Il est évidemment plus facile de réagir, même avec mesure, que de supporter.

En effet, tenir ne va pas sans la longueur du temps qui passe, ce qui réclame constance et persévérance dans l'épreuve. Ces deux vertus, annexes de la force d'âme, exigent le secours de la grâce. Notre Seigneur nous en avertit dans l'Évangile : « vous serez haïs de tous, à cause de mon nom ; mais celui qui persévérera jusqu'à

la fin sera sauvé » (Mt. 10, 20). Persévérer jusqu'à la fin, explique saint Thomas d'Aquin, exige un secours gratuit et spécial de Dieu en raison de la versatilité de notre libre arbitre. Ainsi devons-nous montrer de la patience dans l'épreuve sans se laisser paralyser par la crainte, la mesquinerie ou la pusillanimité.

Etre fort, c'est aussi réagir à bon escient et avec mesure. Tendre la joue gauche, après avoir reçu un soufflet sur la droite, n'est pas toujours un acte de vertu. L'homme doit défendre le bien précieux de son honneur. Le chrétien le doit plus encore, lui qui porte dans ce monde l'honneur de son Seigneur : « celui qui me confessera devant les hommes, moi aussi je le confesserai devant mon Père qui est dans les cieux » (Mt 10, 32). C'est pourquoi la vertu de force nous fait pratiquer la magnanimité qui règle l'honneur dans ce qu'il a de grand et la magnificence qui met en œuvre cette grandeur.

En pratiquant ces exercices de la vertu de force, nous obtiendrons le bonheur promis par Jésus dans son programme de vie. Bienheureux sont ceux qui ont faim et soif de la justice.

Abbé Hervé Mercury.



Lundi 31 août, l'abbé Mercury est rentré rapidement de Balagne pour commencer à Notre-Dame de Lorette les exercices de la neuvaine préparatoire à la fête de la Nativité de la Vierge Marie. Après le chapelet et les litanies de la Sainte Vierge, la Messe votive de l'Immaculée Conception a été célébrée à 18 h 00. Dans son homélie, l'abbé Mercury a montré que le privilège d'avoir été préservé du péché originel a été accordé à la Vierge Marie en vue de sa maternité divine. Dieu vient dans une créature qu'il a façonnée dans la pureté la plus parfaite. Le lendemain, la Messe votive honorait le Saint Nom

de Marie dont la fête a été établie pour célébrer la victoire des troupes catholiques sur les armées ottomanes devant la ville de Vienne en Autriche, le 12 septembre 1683. C'est le cas de rappeler que les hommes combattent, mais c'est Dieu qui donne la victoire quand nous rendons honneur à Marie, notre mère et notre reine.

Mercredi 2 septembre, notre desservant nous invitait à méditer sur la présentation de la Vierge Marie au Temple. La Tradition nous rapporte que Marie, encore enfant, a gravi elle-même les marches de la Maison de Dieu. Son désir ardent la poussait à vivre plus intensément de la vie religieuse et à se former à toutes les obligations liées au service divin. Le lendemain, l'Annonciation nous a été remise sous les yeux. Cet événement est particulièrement frappant puisque nous y voyons une jeune fille prendre, seule et sans aucun conseil extérieur la décision qui va changer la face du monde : elle consent à devenir la Mère de Dieu.



Vendredi 4 septembre, la messe votive était celle de Marie Reine. Par sa fidélité absolue au plan de Dieu, Marie est consacrée reine des anges et des hommes. Elle doit donc régner dans notre intelligence et dans notre cœur, dans toute notre vie. La prière du chapelet, récitée avant la Messe avec les litanies, est un des moyens faciles pour développer cette dévotion, ce zèle à la servir. Le lendemain, nous avons célébré Marie comme médiatrice de toutes les grâces. Certes, Jésus est le seul médiateur

véritable puisqu'il est homme et Dieu à la fois. Mais il a voulu associer sa Mère à son œuvre, non pas comme réceptacle passif de ses dons, mais comme actrice de notre salut. Marie a vraiment agi pour notre rédemption et c'est par une décision irrévocable du Christ que toutes les grâces passent nécessairement entre ses mains avant d'être répandues dans le cœur des hommes.

Dimanche 6 septembre, la Messe du dimanche a été suivie par un salut du Très Saint Sacrement durant lequel le chapelet a été récité, suivi des litanies de la Vierge Marie. Le lendemain, l'abbé Mercury est revenu de Balagne pour la dernière Messe de la Neuvaine. Il a célébré la Messe des Douleurs de Marie, soulignant les souffrances que nous avons imposées à cette bonne Mère à cause de nos péchés. Il a rappelé qu'au pied de la Croix, la Vierge est là souffrante à la vue des tortures infligées à son Fils bien-aimé, acceptant de devenir par la volonté de Jésus notre mère à tous.

MON PETIT DOIGT M'A DIT

Mardi 8 septembre, la Messe de la Nativité de la Vierge Marie a été chantée à 18 h 00. A cause de la situation sanitaire, l'association des Amis n'est pas venue et la procession a été supprimée. Un apéritif a toutefois été offert par l'association Santu Lisandru Sauli.



Lundi 14 septembre, l'abbé Mercury a célébré la Messe à 18 h 00 dans la chapelle de l'Annonciade à Bastia. L'Exaltation de la Sainte Croix, dénommée aujourd'hui Croix glorieuse, rappelle que l'Empereur Honorius a repris aux Perses l'insigne relique de la Croix du Sauveur et l'a rapporté à Jérusalem. Là, il a voulu refaire le parcours du chemin de la croix en portant sur ses épaules la précieuse relique. Mais il lui fut impossible de faire un pas. Le patriarche lui proposa d'ôter ses vêtements impériaux et de marcher pieds nus par imitation du Christ. L'empereur obéit et put ainsi accomplir sa marche jusqu'au Golgotha. Le lendemain 15 septembre, la Messe a été célébrée à Bastia à 7 h 30 pour honorer Notre-Dame des Sept Douleurs.



Mercredi 16 septembre, le catéchisme des enfants a repris à Notre-Dame de Lorette. Deux groupes ont été constitués : celui de première communion de 16 h 00 à 16 h 30 et celui de communion solennelle de 16 h 30 à 17 h 30. Ce deuxième groupe étudie les questions du catéchisme en rapport avec la Bible et la liturgie. L'apprentissage de la lecture biblique permet de montrer l'enracinement de la doctrine dans l'Ecriture et le missel son utilisation par l'Eglise dans sa vie de prière.



Jeudi 17 septembre, les Frères de l'Immaculée et les laïques consacrées de l'association *Palavra Viva* ont organisé une journée d'évangélisation dans le quartier du Loreto. Le Saint-Sacrement a été exposé vers 10 h 00 par l'abbé Mercury. Puis les religieux ont investi le quartier, accompagné de notre desservant. A midi, tout le groupe s'est réuni autour d'un repas offert par les fidèles dans la salle au-dessus de la sacristie.

A 18 h 00, la Messe a réuni quelques fidèles. A l'issue, une veillée mariale a alterné chant et prédication pour préparer la Consécration à la Vierge Marie. Des images ont



été distribuées et des scapulaires ont été imposés. A la fin, un apéritif dînatoire a été offert aux participants par l'association Santu Lisandru Sauli.



MON PETIT DOIGT M'A DIT



Dimanche 20 septembre, à l'issue de la Messe dominicale, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association culturelle Santu Lisandru Sauli s'est tenue à la chapelle Notre-Dame de Lorette à Ajaccio. Nous rappelons que cette association apporte son soutien logistique et financier à la célébration de la Messe traditionnelle, *usus antiquior* du rite romain.

Il y avait 11 membres présents et 29 représentés sur un total de 54 membres titulaires à jour de leur cotisation. Actuellement, ce chiffre s'élève à 62 membres titulaires et 13 membres associés.

Rappelons que, pour adhérer, il suffit d'en faire la demande par courrier ou par internet à l'adresse : ass.santu-lisandru-sauli@a-crucetta.fr. La cotisation reste de 5 € pour une personne, 8 € pour un couple et 2 € par enfant à charge de plus de 18 ans.

Le renouvellement du Conseil d'Administration a été effectué. L'abbé Mercury a été réélu à son poste de Président ; Bénédicte Gyoker a été élue Vice-Présidente ; Philomène Hardy est la nouvelle trésorière adjoint et Marie-Josèphe Berthou remplace sa sœur Catherine.

L'assemblée a décidé d'abandonner le projet de Vescovato. En revanche, elle reste mobilisée pour l'acquisition et la rénovation de la chapelle Saint-Antoine de la Parata. A Ajaccio, elle attend que les marbres d'Erbalunga soient transportés pour édifier l'autel de la chapelle Notre-Dame de Lorette. Elle envisage des travaux pour remettre en service les cloches. Des dispositions doivent être prises également pour remplacer la porte d'entrée attaquée par les termites. A Bastia, un lot d'ornements neufs a été acquis pour permettre de dignes cérémonies.

En ce qui concerne l'apostolat, de nombreuses incertitudes demeurent du fait de l'instabilité que crée l'absence de statut de l'abbé Mercury. Un statut établit une personne dans la hiérarchie de l'église diocésaine et lui apporte des garanties quant au travail effectué. Mgr de Germay partira-t-il pour Lyon sans avoir réglé cette affaire de justice ? Le proche avenir nous le dira...

En l'absence du trésorier, le Président a présenté le bilan comptable. Le total des recettes est de 29 710,40 €, celui des dépenses de 24 190,18 €, ce qui établit une balance positive de 5 520,22 €. Le détail et la répartition de ces chiffres seront envoyés prochainement à tous les adhérents de l'association. Les nouveaux venus recevront les statuts de l'association. Merci à tous les membres pour leur participation et leur générosité !



Vendredi 25 septembre, les membres des EDC se sont réunis autour de Salvator, leur nouveau Président d'équipe. Il s'agissait surtout de reprendre contact après ces mois d'absence et d'écouter chacun exposer les difficultés et les obstacles qui se posent dans leur activité professionnelle en raison des mesures sociales prises. L'abbé Mercury a invité à s'abandonner à la divine Providence selon les exhortations du Christ : « ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous le vêtirez. Car la vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement. Considérez les corbeaux : ils ne

sèment ni ne moissonnent, ils n'ont ni cellier ni grenier, et Dieu les nourrit. Combien plus valez-vous que les oiseaux ! Qui d'entre vous d'ailleurs peut, en s'en inquiétant, ajouter une coudée à la longueur de sa vie ? Si donc la plus petite chose même passe votre pouvoir, pourquoi vous inquiéter des autres ? Considérez les lis, comme ils ne filent ni ne tissent. Or, je vous le dis, Salomon lui-même, dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu comme l'un d'eux. Que si, dans les champs, Dieu habille de la sorte l'herbe qui est aujourd'hui, et demain sera jetée au four, combien plus le fera-t-il pour vous, gens de peu de foi ! Vous non plus, ne cherchez pas ce que vous mangerez et ce que vous boirez ; ne vous tourmentez pas. Car ce sont là toutes choses dont les païens de ce monde sont en quête ; mais votre Père sait que vous en avez besoin. Aussi bien, cherchez son Royaume, et cela vous sera donné par surcroît » (Lc 12, 22-31).



Lundi 28 et mardi 29 septembre, lundi 12 et mardi 13 octobre, l'abbé Mercury s'est rendu à Bastia pour célébrer la Messe dans la chapelle de l'Annonciade, respectivement à 18 h 00 et à 7 h 30. Le 28 septembre, l'Eglise honore tout particulièrement saint Wenceslas, duc de Bohême, assassiné par son propre frère à la porte de l'église Saint-Côme-et-Damien où ce dernier l'avait invité. Il est le patron de la République tchèque.

Comme notre desservant suivait sa retraite annuelle au couvent Saint-Hyacinte, il en a profité pour célébrer la messe à la chapelle de l'Annonciade, le lundi 19 octobre à 18 h 00, les trois jours suivants à 11 h 00. Ainsi les fidèles qui l'ont voulu ont pu profiter de cette participation au Saint-Sacrifice, qui leur fait si souvent défaut.



Lundi 26 octobre, avant la messe qu'il célébrait à Bastia, l'abbé Mercury s'est rendu à la clinique Maynard pour administrer le sacrement des malades à Mme Pierrette Polidori. Depuis quelques semaines déjà, celle-ci était très fatiguée et, depuis quelques jours, elle s'est alitée. Le sacrement est destiné à purifier son âme en profondeur et à lui donner force et courage pour affronter le moment de sa rencontre dans l'éternité avec le Christ, son

Seigneur. A 89 ans, elle se dit prête à se conformer à la volonté divine.

Après la Messe de 18 h 00 célébrée dans la chapelle de l'Annonciade, l'abbé Mercury a donné une heure de formation sur l'Eglise à partir de son livre sur la suppléance. Il a d'abord voulu en expliciter le titre : *la suppléance dans l'Eglise, la suppléance de l'Eglise - A la source d'une ecclésiologie de l'exception.*

Pour rendre les choses plus concrètes et accessibles, il s'est référé à l'épisode de Rahab aux chapitres 2 et 6 du livre biblique de Josué. Dans ces passages, il est rapporté qu'Israël est en train d'étudier la manière dont il va entrer en Terre promise. Son chef, Josué, envoie deux espions à Jéricho pour connaître l'état d'esprit des habitants et leur capacité de défense. Ils entrent dans la maison d'une prostituée païenne nommée Rahab. Le roi de la ville l'apprend et lui demande de livrer les deux israélites. Mais celle-ci les cache et leur donne les moyens de se sauver.

Voici les paroles qu'elle leur adresse : « Je sais que le Seigneur vous a donné le pays, que l'épouvante s'est abattue sur nous, et que tous les habitants du pays ont tremblé

devant vous, car nous avons entendu dire que le Seigneur a asséché devant vous les eaux de la mer des Joncs lors de votre sortie d'Égypte (...). Nous l'avons entendu, et notre courage a fondu ; chacun a le souffle coupé devant vous, car le Seigneur, votre Dieu, est Dieu là-haut dans les cieux et ici-bas sur la terre » (Jos. 2, 9-11).

Les informations, fournies ici par Rahab, lui viennent de la rumeur. Elles servent de matière à l'action intérieure de Dieu. Les hauts faits accomplis en faveur d'Israël manifeste clairement la toute-puissance divine. Rahab est ainsi conduite au seuil de la foi, non pas par une prédication directe des espions, mais par la suppléance du bouche-à-oreille. Elle demande aux messagers de la sauver à leur tour quand Israël s'emparera de la contrée.

Et c'est bien ce qui arrivera. Rahab et tous les membres de sa famille seront épargnés. Dans un premier temps, ils furent installés « en dehors du camp d'Israël » (Jos. 6, 23) pour éviter toute impureté liée à leur situation d'étrangers païens. Dans un deuxième temps, le clan, converti à la foi dans le Dieu vivant, « a habité au milieu d'Israël jusqu'à ce jour » (Jos. 6, 25).

Israël est une image de la Sainte Eglise. Sa structure sociale est visible et délimitée. Ses membres lui appartiennent en vertu d'un certain nombre de signes tangibles. Rahab entend parler des merveilles de Dieu accomplies en lui. Elle se rapproche sans pour autant participer à sa vie propre. Puis elle est intégré au peuple de Dieu par la foi selon les paroles de saint Paul : « par la foi, Rahab la prostituée ne périt pas avec les incrédules, parce qu'elle avait accueilli pacifiquement les éclaireurs » (Heb. 11, 31).

Le processus par lequel Rahab vient à la foi est celui dont Dieu use le plus souvent, celui de la suppléance. L'Eglise, tout comme Israël, étend son influence au-delà de ses limites visibles pour toucher ceux qui vivent en marge, ou plus loin encore, afin de les mener en son sein et en faire des membres reconnus à part entière de la famille de Dieu. Cette suppléance est suppléance *de* l'Eglise.

Mais, *dans* l'Eglise elle-même, ce processus est aussi valable. Quand un ministre est empêché par quelque sanction d'administrer un sacrement, s'il y a un danger de mort pour une personne, il peut le faire quand même, parce que l'Eglise supplée toutes ses déficiences quant à l'exercice social de son pouvoir et lui permet de poser l'acte qui assurera le salut d'une âme.

La suppléance permet alors de regarder l'Eglise catholique comme une structure par laquelle se réalise le salut du monde entier. Elle exerce sa fonction soit d'une manière habituelle dans son propre sein, soit d'une manière exceptionnelle sur ses marges et au-delà. C'est ce qui conduit à poser la distinction entre une ecclésiologie de l'exception, réunissant toutes les règles spécifiques s'appliquant aux cas de suppléance, et l'ecclésiologie de la règle, exprimée dans le code de droit canonique.

Pour joindre notre desservant sur l'île :

Par voie postale : P. Hervé Mercury, 8 Boulevard Sylvestre Marcaggi, Evêché CS 30306, 20181 Ajaccio Cedex 1.

Par téléphone : 06.08.18.15.64.

Par internet : contact.pretre@a-crucetta.fr.

APOSTOLAT - NOVEMBRE 2020

	<u>Ajaccio</u>	<u>Île-Rousse / Bastia</u>
Dimanche 1^{er} : FÊTE DE TOUS LES SAINTS	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 2 : COMMÉMORATION DES DÉFUNTS	18 h 00 : Messe	
Mercredi 4 : SAINT CHARLES BORROMÉE	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 5 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 6 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Samedi 7 : DE LA SAINTE VIERGE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 8 : 23^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	Pas de Messe / Confinement
Lundi 9 : DÉDICACE DU T. S. SAUVEUR	18 h 00 : Messe	
Mardi 10 : SAINT ANDRÉ AVELLIN	18 h 00 : Messe	
Mercredi 11 : SAINT MARTIN	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 12 : SAINT MARTIN I^{ER}	Pas de Messe	
Vendredi 13 : SAINT DIDACE	18 h 00 : Messe	
Samedi 14 : SAINT JOSAPHAT	18 h 00 : Messe	
Dimanche 15 : 24^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	Pas de Messe / Confinement
Lundi 16 : SAINTE GERTRUDE	18 h 00 : Messe	
Mardi 17 : SAINT GRÉGOIRE LE THAUMATURGE	18 h 00 : Messe	
Mercredi 18 : DÉDICACE STS-PIERRE-ET PAUL	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 19 : SAINTE ELISABETH DE HONGRIE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 20 : SAINT FÉLIX DE VALOIS	18 h 00 : Messe	
Samedi 21 : PRÉSENTATION DE MARIE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 22 : 25^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	Pas de Messe / Confinement
Lundi 23 : SAINT CLÉMENT I^{ER}	18 h 00 : Messe	
Mardi 24 : SAINT JEAN DE LA CROIX	18 h 00 : Messe	
Mercredi 25 : SAINTE CATHERINE	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 26 : SAINT SYLVESTRE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 27 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Samedi 28 : DE LA SAINTE VIERGE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 29 : 1^{ER} DIMANCHE DE L'AVENT	10 h 00 : Messe	Pas de Messe / Confinement



APOSTOLAT - DECEMBRE 2018

	<u>Ajaccio</u>	<u>Île-Rousse / Bastia / Marcassu</u>
Mercredi 2 : SAINTE BIBIANE	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 3 : SAINT FRANÇOIS XAVIER	18 h 00 : Messe	
Vendredi 4 : SAINT PIERRE CHRYSOLOGUE	18 h 00 : Messe	
Samedi 5 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 6 : 2^{ÈME} DIMANCHE DE L'AVEUT	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 7 : SAINT AMBROISE		18 h 00 : Messe Bastia / KT
Mardi 8 : IMMACULÉE CONCEPTION	18 h 00 : Messe	7 h 30 : Messe Bastia
Mercredi 9 : DE LA FÉRIE	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 10 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 11 : SAINT DAMASE I^{ER}	18 h 00 : Messe	
Samedi 12 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 13 : 3^{ÈME} DIMANCHE DE L'AVEUT	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Mercredi 16 : DES QUATRE-TEMPS	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 17 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 18 : DES QUATRE-TEMPS	18 h 00 : Messe	
Samedi 19 : DES QUATRE-TEMPS	18 h 00 : Messe	
Dimanche 20 : 4^{ÈME} DIMANCHE DE L'AVEUT	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 21 : SAINT THOMAS APÔTRE		18 h 00 : Messe Bastia
Mardi 22 : DE LA FÉRIE		7 h 30 : Messe Bastia
Mercredi 23 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 25 : NATIVITÉ DE NOTRE SEIGNEUR	00 h 00 : Messe Minuit 10 h 00 : Messe du jour	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Dimanche 27 : DIMANCHE DANS L'OCTAVE	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Mercredi 30 : DANS L'OCTAVE	18 h 00 : Messe	
Jeudi 31 : DANS L'OCTAVE (RIGRAZIAMENTU)	18 h 00 : Messe et Salut	

- Ajaccio : Chapelle Notre-Dame de Lorette, chemin de Loreto
- Île-Rousse : Chapelle Notre-Dame de la Miséricorde, dite « des moines »
- Bastia : Chapelle de l'Annonciade

Tout don pour le ministère est à adresser à l'Association culturelle Santu Lisandru Sauli, Chez M. Hardy, Résidence Casabianca Villa 49, Rue du Fort, 20000 Ajaccio.

IBAN : FR26 3000 2028 1400 0007 1537 W20

BIC : CRLYFRPP